

ARÈS, Richard, s.j., *Nos grandes options politiques et constitutionnelles. Dossier sur les options : Canada — Canada bilingue — Canada français — Québec*. Montréal, 1972. Les Editions Bellarmin, 8100 St-Laurent, Montréal 351. 243 p., \$5.00.

Jean-Charles Bonenfant

Volume 26, numéro 2, septembre 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303176ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303176ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonenfant, J.-C. (1972). Compte rendu de [ARÈS, Richard, s.j., *Nos grandes options politiques et constitutionnelles. Dossier sur les options : Canada — Canada bilingue — Canada français — Québec*. Montréal, 1972. Les Editions Bellarmin, 8100 St-Laurent, Montréal 351. 243 p., \$5.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26(2), 271–272. <https://doi.org/10.7202/303176ar>

COMPTES RENDUS

ARÈS, Richard, s.j., *Nos grandes options politiques et constitutionnelles*. Dossier sur les options: Canada — Canada bilingue — Canada français — Québec. Montréal, 1972. Les Editions Bellarmin, 8100 St-Laurent, Montréal 351. 243 pages, \$5.00.

Même s'il est avant tout un constitutionnaliste et un essayiste politique, Richard Arès a assez servi l'histoire pour qu'il convienne de signaler ses livres dans une revue qui y est consacrée. D'ailleurs son dernier ouvrage, *Nos grandes options politiques et constitutionnelles*, me semble avant tout un chapitre de l'histoire des idées au Québec, au cours de la dernière décennie. Sous le titre général de "Notre question nationale", il constitue le quatrième tome d'une série qui commence, en 1943, avec *Les faits*, suivis, en 1945, par *Positions de principes* et, en 1947, par *Positions patriotiques et nationales*.

Selon Richard Arès, "pour la communauté canadienne-française, du moins pour celle du Québec, la seule qui soit numériquement assez forte et politiquement assez organisée pour jouir d'une certaine liberté de choix", il y a quatre options possibles qui se résument en ces mots: Canada, Canada bilingue, Canada français et Québec.

L'option Canada est celle du nationalisme anglophone pour qui l'anglais finira un jour par assimiler tous les groupes ethniques de l'Amérique du Nord et pour qui les Canadiens français ne forment qu'un de ces groupes qui résistent encore. Cette option est étudiée rapidement car il est évident qu'elle ne saurait recevoir l'adhésion des Canadiens français, surtout ceux du Québec. La seconde option est celle d'un Canada bilingue, c'est-à-dire, d'une nation qui parle deux langues au lieu d'une seule: l'anglaise et la française. L'auteur fait remonter cette idée d'un Canada bilingue à Louis-Hippolyte LaFontaine, quelques années plus tard, à George-Etienne Cartier et plus près de nous à Henri Bourassa. Elle est celle du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau et constitue depuis quelques années la politique du gouvernement fédéral. A la question de savoir si un Canada bilingue peut satisfaire tous les Canadiens français, Richard Arès, après avoir noté que les minorités francophones à l'extérieur du Québec y sont en général favorables, répond que le projet est loin de faire l'unanimité dans le Québec parce que ses auteurs sont beaucoup plus prêts à reconnaître, dans le Canada bilingue, des droits individuels que des droits collectifs, parce que plusieurs Canadiens français ont des doutes sur la possibilité d'instaurer et de maintenir un tel Canada et parce qu'une troisième option semble beaucoup plus attirante: celle du Canada français. On sent bien que, sans qu'il se départisse de son objectivité, c'est celle de l'auteur. Elle a été exposée, en 1956, dans le *Rapport* de la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels, dite Commission Tremblay, dont Richard Arès fut membre et dont il inspira fortement les conclusions.

L'auteur souligne aussi qu'elle a été en quelque sorte reconnue dans le *Rapport* de la Commission Laurendeau-Dunton. Elle a connu pendant un certain temps une grande popularité sous la forme de proposition d'un statut particulier pour le Québec et elle est à la base de la théorie des deux nations. "Quelles que soient, écrit Richard Arès, les objections que l'on fasse à ce concept des deux nations — et en ce domaine aucune thèse, théorie, option, n'est aujourd'hui exempte d'objections — il n'en reste pas moins qu'elle a un fondement dans la réalité, dans au moins cette réalité qu'est la nation canadienne-française."

Il y a enfin l'option Québec ou le projet du nationalisme québécois. L'auteur étudie la formule des états associés, les voies d'accès à l'indépendance et la question du droit à l'autodétermination. Il ne cache pas tous les obstacles qui se dressent contre cette option, obstacles géographiques, psychologiques et politiques. "Les partisans de l'option Québec, écrit-il, font face à de formidables obstacles; s'ils veulent en triompher, il leur faudra non seulement maintenir mais encore augmenter sa puissance d'attraction jusqu'au point où une majorité de la population québécoise l'aura faite résolument et définitivement sienne."

Evidemment les activistes politiques et les esprits manichéens reprocheront à Richard Arès de ne pas recommander en conclusion une option précise et définitive. Il a le courage d'écrire, face à ceux pour qui tout est simple, que "pour le peuple canadien-français, il n'est pas facile actuellement de choisir entre les diverses options qu'on lui présente". On sent que l'auteur hésite entre la troisième et la quatrième, mais il écrit que "personne ne peut prédire avec certitude quel chemin empruntera demain le Québec ni à quelle option il finira par donner son adhésion". "Trop d'événements, ajoute-t-il, peuvent surgir, trop d'influences, s'exercer sur lui et trop de forces, jouer en un sens ou en l'autre, pour que l'on puisse prétendre que soit déjà définitivement fixé le destin politique du Québec et proclamer qu'est désormais irréversible la marche de la réalisation de telle ou telle option."

Pour quiconque veut comprendre au-dessus des passions quotidiennes les problèmes politiques et constitutionnels du Québec au sein du fédéralisme canadien, la connaissance du dossier préparé par Richard Arès est essentielle. Ce dossier est complet, objectif et il est complété par une abondante bibliographie. C'est un ouvrage sérieux qui n'offre pas de solutions faciles mais qui nous repose de tant d'essais superficiels et éphémères dans le domaine.

Université Laval
Québec

JEAN-CHARLES BONENFANT